

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE LE VENDREDI 13 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le vendredi 13 avril 2018 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier **PINTAT**, Maire.

**PRÉSIDENT** : Xavier **PINTAT**, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Bernard **LOMBRAIL**, Evelyne **MOULIN**, Marie-Dominique **DUBOURG**, Thierry **DUBOUILH**, Chantal **LESCORCE**, Claude **MARTIN**, Ghyslaine **CUNY**, Agnès **BERGE**, Danielle **BERTHOMIER**, Jacques **BIBES**, Hervé **BLANC**, Éric **GEOFFRE**, Xavier **LA TORRE**, Manuela **LIEUTEAU-SANCHEZ**, Marie-Suzanne **ODDOS**, Catherine **THOMPSON**,

**EXCUSÉS** : Daniel **MILLIET**, Vincent **RAYNAUD**, Christian **BAYLE**, Jean-Michel **BERGES**, Lydie **DAVID**, July **DESCROIX**, ayant donné pouvoir respectivement à Xavier **PINTAT**, Bernard **LOMBRAIL**, Evelyne **MOULIN**, Chantal **LESCORCE**, Marie-Dominique **DUBOURG**, Thierry **DUBOUILH**,

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Thierry **DUBOUILH**,

-----  
**I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Thierry **DUBOUILH** est désigné secrétaire de séance.

**II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2018**

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 4 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

**III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS**

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 4 avril 2018, et le Conseil Municipal en prend acte.

**IV - FINANCES, TAXES DE SÉJOUR**

**A. BUDGETS PRIMITIFS 2018**

**1. BUDGET PRINCIPAL**

**a. Détermination du taux de fiscalité**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux de fiscalité, comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>Taux</b>
Habitation	15,08
Foncier bâti	39,48
Foncier non bâti	98,39

**b. Vote du budget**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (Mmes Manuela **LIEUTEAU-SANCHEZ** et Danielle **BERTHOMIER** n'ayant pris part ni au débat ni au vote des subventions) vote le budget principal 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	9 249 189,00 €	9 249 189,00 €
INVESTISSEMENT	10 424 618,00 €	10 424 618,00 €
TOTAL	19 673 807,00 €	19 673 807,00 €

**c. Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe de l'Aérodrome**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, du vote d'une subvention d'équilibre au budget annexe de l'Aérodrome, pour l'année 2018, de 33 771,53 €, et dit que le versement de celle-ci interviendra de façon échelonnée, sous forme d'acomptes, en fonction des besoins du budget annexe.

**d. Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe du Camping les Genêts**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, du vote d'une subvention d'équilibre au budget annexe du Camping les Genêts, pour l'année 2018, de 48 335,61 €, et dit que le versement de celle-ci interviendra de façon échelonnée, sous forme d'acomptes, en fonction des besoins du budget annexe.

**2. BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	2 274 101,00 €	2 274 101,00 €
INVESTISSEMENT	2 118 455,00 €	2 118 455,00 €
TOTAL	4 392 556,00 €	4 392 556,00 €

**3. BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Annexe de l'Aérodrome qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	104 301,00 €	104 301,00 €
INVESTISSEMENT	214 330,00 €	214 330,00 €
TOTAL	318 631,00 €	318 631,00 €

**4. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Annexe du Camping Les Oyats qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	461 841,00 €	461 841,00 €
INVESTISSEMENT	219 241,00 €	219 241,00 €
TOTAL	681 082,00 €	681 082,00 €

**5. BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PIGEONNIER**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Annexe du Lotissement du Pigeonnier qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 563 071,14 €	3 563 071,14 €
INVESTISSEMENT	3 302 438,71 €	3 302 438,71 €
TOTAL	6 865 509,85 €	6 865 509,85 €

## 6. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Annexe du Camping les Genêts qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	369 243,00 €	369 243,00 €
INVESTISSEMENT	121 391,00 €	121 391,00 €
TOTAL	490 634,00 €	490 634,00 €

## B. SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS, DONNS

### 1. Convention avec Label Soulac

Considérant l'aide financière apportée en 2018 par la ville à l'Association Label Soulac, le Conseil Municipal, à l'unanimité (Madame Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ n'ayant pris part ni au débat ni au vote) autorise le Maire à signer la convention correspondante à intervenir avec cette Association.

## C. TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal par 21 voix pour, 1 contre (Monsieur Hervé BLANC), et une abstention (Monsieur Thierry DUBOUILH), approuve la création d'une redevance forfaitaire de 4 000,00 € pour l'occupation de la Place de la Basilique à l'occasion de l'organisation du Marché des Saveurs.

## D. ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède à l'admission en non-valeur d'un montant de 3 434,68 € (Budget Principal) et de 28 986,74 € (Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement).

## V - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### A. O.N.F. : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET PISTES CYCLABLES – PROGRAMME 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement relatif à l'entretien des équipements touristiques et des pistes cyclables représentant, respectivement, 36 000,00 € et 27 100,00€, ainsi que la participation de la commune à verser au titre de ce programme, soit 3 070,00 €.

## VI - QUESTIONS DIVERSES

☪

La séance est levée à 19 heures 10



**Xavier PINTAT**  
Maire de Soulac-sur-Mer  
Sénateur honoraire de la Gironde